

**Corporation des sports et loisirs de Saint-Valérien**  
**Procès verbal 25 avril 2016**

Étaient présents :

Marie-Ève Côté (MARIE-ÈVE)  
Diane Leclerc (DIANE)  
Mylène Vézina (MYLÈNE)  
Claude Ouellet (CLAUDE)  
Catherine Aubin (CATHERINE) (observatrice)

Étaient absents :

Karine Ouellet (KARINE)  
Julien Montreuil (JULIEN)

Ordre du jour

1. Bienvenue et présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Patrick Côté fait la lecture du PV. Claude propose l'adoption de l'ordre du jour et Marie-Ève seconde. Adoption à l'unanimité.

3. Financement/États financiers

Marie-Ève fait la lecture des états financiers. Claude propose l'adoption des états financiers et Patrique Côté seconde. Adoption à l'unanimité.

4. Terrain de jeu

Il est proposé par Diane, appuyé par Claude et adopté à l'unanimité que le CA des loisirs ne prendra plus en charge la gestion du terrain de jeu à l'été 2016 et demande à la municipalité de Saint-Valérien de trouver un autre organisme ou personne responsable pour prendre en charge ce service important pour la collectivité. Ariane Berger du service de garde de Saint-Valérien serait potentiellement disponible et intéressée pour prendre cette responsabilité qu'elle assumait antérieurement sous la tutelle de la Corporation des sports et loisirs. La Corporation des sports et loisirs ne prendra donc pas l'enveloppe annuelle de 4000\$ versée pour le terrain de jeu estival. Cette enveloppe pourra être attribuée à l'organisme ou la personne responsable qui assurera le service. Si le poste carrière été demandé par la corporation des sports et loisirs pour l'embauche d'un employé estival est reçue, nous ferons les démarches pour qu'elle soit transférée à l'employé sélectionné par l'organisme ou la personne responsable du terrain de jeu.

5. Projets présentés au FDR

Diane présente les 2 projets soumis au FDR pour financement.

Il est proposé par Patrick Côté, appuyé par Marie-Ève Côté et adopté à l'unanimité de déposer une demande au Fond de développement rural de la MRC Rimouski-Neigette pour le projet concerté Restauration de la patinoire de Saint-Valérien (aménagement parc intergénérationnel

phase 3). Le CA considère la patinoire de Saint-Valérien comme un lieu clé de rencontre communautaire favorisant l'activité physique pour tous. Le CA s'engage à poursuivre l'organisation de toutes les activités hivernales communautaires ayant lieu à la patinoire de Saint-Valérien (tournois de hockey, patin artistique, ligue de hockey jeunesse, ligue de hockey féminin, etc.).

Il est proposé par Patrick Côté , secondé par Marie-Ève et adopté à l'unanimité de déposer une demande au Fond de développement rural de la MRC Rimouski-Neigette pour le projet concerté Aménagement de 2 modules de SkatePark mobiles et d'un sentier "PompTract" vélo multi-usage pour les jeunes (Aménagement parc jeunesse phase 3). Un montant de 2000\$ sera versé par la Corporation des sports et loisirs pour la réalisation de projet souhaité ardemment par les jeunes de Saint-Valérien.

Il est proposé par Claude, secondé par Patrique et adopté à l'unanimité de déposer des demandes de financement à divers organismes régionaux pour réaliser le projet d'Aménagement de 2 modules de SkatePark mobiles et d'un sentier "PompTract" vélo multi-usage pour les jeunes (Aménagement parc jeunesse phase 3).

## **6. Parascolaire**

Diane présente le bilan du programme parascolaire au 25 avril (Annexe jointe) . En résumé, la participation a été excellente et les élèves apprécient énormément les activités offertes. Il semble que le fait de réduire le nombre de places aux ateliers facilite la supervision et la qualité des connaissances ou expériences acquises. L'assiduité est au rendez-vous cette année et les comportements des élèves semblent favorables à l'apprentissage.

Il est proposé par Patrique, secondé par Diane et adopté à l'unanimité de poursuivre notre implication au parascolaire même si le service de garde est mis en place de façon à assurer la diversité et l'accessibilité de l'offre parascolaire offert aux jeunes de Saint-Valérien.

## **7. Divers**

Projet Frigidaire littéraire :

Catherine poursuit son projet de Frigidaire littéraire et s'assurera que le réfrigérateur ne comporte aucun risque d'accident (axfixie) pour les jeunes. Le mécanisme de barrure sera révisé pour assurer que les jeunes ne pourraient pas entrer à l'intérieur et rester pris.

Projet Permaculture :

La demande de financement à Arbres Canada a été refusée et Catherine confirme qu'elle recoit cette nouvelle favorablement car cela lui donnera une année supplémentaire pour se préparer à ce projet qui lui tient à cœur.

## **8. Prochaine rencontre**

Diane enverra un courriel pour déterminer la date du prochain CA.